

« VIDE GRENIER »

JEUDI 30 MAI 2019 de 8 h à 14 h 30

Achicourt Centre

Rues R. Briquet, Souillard, La Fontaine, Belloy (entre la rue Souillard et La Fontaine)

**Coût de l'emplacement de 5 mètres :
3 € pour les Achicouriens - 5 € pour les extérieurs**

NOTE INFORMATIVE POUR INSCRIPTION

A lire attentivement

Documents à présenter lors de l'inscription :

- **Carte d'identité et justificatif de domicile si l'adresse est différente.**
Ne peuvent s'inscrire que les personnes majeures
- Pour les commerçants fournir le numéro d'inscription au registre du commerce.
- **Autorisation individuelle d'installation dûment complétée, en double exemplaire :**
 - . un exemplaire pour la mairie
 - . le **deuxième exemplaire à conserver et à présenter le jour du vide-grenier aux organisateurs** (valable que pour cette manifestation). **Si 2 véhicules pour un emplacement, en faire une copie pour le 2ème véhicule**
- **Votre règlement en espèces** (merci de faire l'appoint) **ou par chèque**

Tous les documents : demandes d'autorisation individuelle d'installation(annexe 2 et 3), règlement (annexe 1), note informative et attestation « riverain » (annexe 4), sont disponibles en mairie, sur le site de la ville et le jour de l'inscription.

Informations :

- **Longueur emplacement : 5 mètres**
 - . **3 €** pour les Achicouriens
 - . **5 €** pour les extérieurs, *si emplacements disponibles après inscription des Achicouriens*

Aucun remboursement ne sera effectué.

Le nombre d'emplacements par foyer (adresse postale) est limité à **deux**, afin de satisfaire le **maximum d'Achicouriens** (Une personne = une place = une identité).

Lieu d'inscription : Salle de Réceptions (centre socioculturel)- **rue de Roubaix – Achicourt**

Jours et heures d'inscription

Aucune inscription en dehors des jours et heures d'inscription

- **Riverains : vendredi 17 mai 2019 de 16 h 30 à 20 h 00**
Pour éviter de perdre leur réservation, les riverains devront impérativement se présenter le jour de l'inscription. Possibilité au riverain de laisser son emplacement à un autre Achicourien, dans ce cas il doit compléter « l'attestation riverain » (annexe 4) disponible en mairie, sur le site de la ville et lors de la permanence
- **Achicouriens non riverains : samedi 18 mai 2019 de 8 h 30 à 12 h 30**
- **Extérieurs : lundi 20 mai 2019 de 9 h à 11 h, EN MAIRIE, si emplacements disponibles**

Pour la sécurité des exposants et des visiteurs : Installation à partir de 7 h jusque 8 h 30 - ensuite l'accès ne sera plus autorisé aux véhicules - fin du vide-grenier 14 h 30, possibilité pour les exposants de quitter le vide-grenier 30 minutes avant la fin avec leur véhicule, soit 14 h. Merci de laisser l'emplacement propre et de refermer les barrières de sécurité situées à chaque extrémité du vide-grenier.